

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Crèvecoeur, 22 juillet 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Crèvecoeur, Guillaume \(1802-1877\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (83, 84)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Crèvecoeur, 22 juillet 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26426>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 juillet 1847](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Crèvecœur, Guillaume \(1802-1877\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméRéclamation sur le montant des subventions que doit verser la manufacture Godin-Lemaire pour dégradations sur la route vicinale n° 14. Godin explique au préfet que le conseil de préfecture a fixé à 111,60 F la somme due par la manufacture Godin-Lemaire mais qu'on lui avait notifié la somme de 36 F auparavant. Godin objecte qu'il ne devrait rien payer en 1846 car sa manufacture s'est installée à Guise. En ce qui concerne l'année 1845, il expose qu'il a fabriqué 400 fourneaux à 50 kg en moyenne, soit un poids total de 20 000 kg, qu'il a fait circuler 20 000 kg de marchandises et matières premières sur la ligne n° 14, dont 40 000 kg sur 2 km et 10 000 kg sur l'ensemble de la ligne. Godin conclue que le prix de sa subvention est presque supérieur au prix de ses transports et que les exploitants des forêts voisines, qui font bien davantage de transports, sont exempts de subvention.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCrèvecœur, Guillaume (1802-1877)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéAdministration

BiographieHaut fonctionnaire français né en 1802 à Paris et décédé en 1877 à Versailles (Yvelines). Il est préfet de l'Aisne de 1842 à 1848.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

